

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 OCTOBRE 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de CONDÉ EN BRIE, le quatorze Octobre à neuf heures trente minutes, sous la présidence du Maire, Monsieur Éric ASSIER.

Etaient présents : M. Eric ASSIER, Mme Marie-Françoise BENOIST, M. Daniel ANTOINE, Mme Sandrine BOUR, M. Francis GARRET, Mme Sandrine MARTENS-LARATTE, Mme Muriel MAZUR, M. Jean-Jacques BELORGEY, M. Eric MULLER, Dominique REMOLU.

Absents excusés :

M. Aymeri PASTE DE ROCHEFORT donne pouvoir à Mme Marie-Françoise BENOIST .

Mme Sandrine CHARPENTIER donne pouvoir à M. Jean-Jacques BÉLORGEY,

M. Mathieu COOREVITS

ORDRE DU JOUR :

- **Rénovation du Secrétariat de la Mairie et création d'un accès PMR (Personnes à mobilité réduite) : Autorisation de signature des devis**
- **Pour travaux de création d'un poteau incendie « rue Jean-Huss » :**

Rénovation du Secrétariat de la Mairie et création d'un accès PMR (Personnes à mobilité réduite) : Autorisation de signature des devis

Après avoir entendu les explications du maire concernant les travaux de rénovation du secrétariat de la mairie et la création d'un accès P.M.R. (Personnes à Mobilité Réduite), le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise le maire à signer les devis suivants :

	ENTREPRISES	MONTANT HT	MONTANT TTC
ELECTRICITE GENERALE	FORGET	12587.56	15105.07
PEINTURE	PENOT	4207,71	5049,25

PLOMBERIE	CARETTE	1411,83	1694,20
REFECTION PARQUET	DECHELLE	2219.60	2663.52
-MOBILIER DE BUREAU	BUREAU 02	8311.04	9973.25
ACCESSIBILITE PARKING/PIETONS HANDICAPES	LAURENT	7550.35	9060.42
	TOTAL	36288,09	43 545.71

Les crédits nécessaires destinés au financement de ces travaux ont été inscrits au budget de l'exercice 2017.

Les travaux débiteront semaine 43 soit à partir du lundi 23 octobre 2017.

Délibération pour travaux de création d'un poteau incendie « rue Jean-Huss » :

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à l'installation d'un nouveau poteau incendie « rue Jean-HUSS » et présente le devis de VEOLIA EAU qui s'élève à 2 456.55€HT soit 2 947.86€TTC.

Après ces explications, les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité autorisent le Maire à signer le devis.

Infos diverses :

Micro crèche surplus de 3 500 € HT pour étude géotechnique.

Surplus concernant les appartements de l'étage pour changement chaudière.

Ventilation appartement Mme PAUTRAT à effectuer en priorité.

Fête de la moisson à Condé en Brie en 2019.

Séance levée à 10h30